

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 Novembre 2014

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTIUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques

1. BOIS :

Vente de gré à gré de petits bois

M. PAGNIER, agent ONF présente l'acte d'engagement de vente de gré à gré de petits bois pour la campagne 2014/2015. En signant cet acte, la commune de Villeneuve d'Amont s'engage à vendre de gré à gré un volume d'environ 200 m3 provenant de la parcelle 5 à l'entreprise SOLIBOIS de Levier.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité de signer l'acte d'engagement.

Vente de bois de chauffage entre habitants

La commission bois par la voix de **Mr Jean-Louis GODARD** explique qu'une vente de bois de chauffage se réalise cet automne et rappelle qu'un accord doit être passé entre les exploitants agricoles et les acheteurs pour les lots concernés.

Après présentation du détail de la vente de bois de chauffage, le Conseil délibère et accepte à l'unanimité des présents d'organiser cette vente le **vendredi 28 novembre 2014 à la petite salle.**

Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2014/2015

M. PAGNIER présente la proposition de l'ONF concernant la destination des coupes 2015.

Après délibération les membres du Conseil approuvent à l'unanimité des présents l'état d'assiette des coupes 2014/2015 en ne retenant pas les coupes suivantes : parcelle n°6 choisie en pré vente.

- **Vente aux adjudications générales** : parcelle 5, 6 et 7 = résineux façonnés à la mesure,
- **Contrat d'approvisionnement** : parcelle 5 et 7 = contrat résineux,
- **Chablis** : vente de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant,
- **Vente de gré à gré** selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faibles valeurs des parcelles diverses,
- Demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique
- Autorise le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

2. PRESENTATION DU DEVIS DE L'ENTREPRISE GOGUELY POUR DEVIATION DES EAUX (13, grande rue 25270 Villeneuve d'Amont).

Mme le Maire présente les deux devis réalisés par l'entreprise Goguely. Le premier pour un montant de 12.297.80 € HT et le second pour 10.553.80 € HT.

Le Conseil Municipal, au vue du coût des devis présentés, ne les accepte pas, et s'engage à réfléchir à d'autres solutions afin de canaliser l'eau arrivant chez Mr Paris.

3. COLIS DE NOEL

Mme le Maire rappelle que des colis de Noël sont distribués chaque année aux personnes de plus de 70 ans résidants à Villeneuve d'Amont.

Nathalie PONTIUS et Antoine MONNIN se proposent de commander les colis. Après délibération, les membres du Conseil à l'unanimité, décident d'acheter des colis de Noël à la petite épicerie de Villers.

4. POINTS A VOIR

- Mme le Maire informe que le Rallye Neige et Glace passera à Villeneuve d'Amont le mardi 3 février de 20h à 22h30.
- Mme le Maire remet copie de la lettre des Maires pour l'enfance à tous les Conseillers. Ce courrier demande aux membres du Conseil Municipal son soutien ou non pour le recours que cette association a déposé devant le Conseil d'Etat afin que soit tranché la question du droit à marier ou non, deux personnes du même sexe et de ses conséquences si refus.
- Lecture par Mme le Maire du mot de remerciement de Cindy OREN suite à son départ du secrétariat.
- Lecture du courrier de l'ACE qui demande le préau de Villeneuve d'Amont le 07/12/12 pour le verre de l'amitié. Accord
- Courrier de Mme Vuillemin, enseignante du RASED, qui demande l'autorisation d'occuper la salle du périscolaire, 1h30 par semaine pour 3 enfants, pendant les heures d'écoles. Accord
- Lecture du courrier de Mr Louis AMOS qui remercie les habitants de Villeneuve pour l'accueil qu'il a reçu et quitte le village avec regrets.
- Mme le Maire a lu le courrier envoyé à Mr Clerc, concernant le bétail qui sort régulièrement et se retrouve sur la route de Conche.
- Mme le Maire et Jean-Louis Godard font le compte rendu de la dernière **réunion du SIVOM**. Plan de formation pour Valentin Guyat suite a emploi d'avenir.
Modification du calendrier : il n'y aura pas d'employés de Commune jusqu'à la fin de l'année.
- Mme le Maire informe le Conseil qu'elle a dénoncé les **contrats d'assurances** 2 mois avant leur échéance afin de faire jouer la concurrence et obtenir des propositions plus intéressantes pour la Commune.
- **Point sur les travaux en cours** : En ce qui concerne l'appartement de la Cure, les travaux effectués ont fait beaucoup de bien à l'appartement (1 chambre refaite à neuf, tapisseries et peintures rafraîchies..) pour environ 3200 €. La question des chaudières à changer se pose.
- **Eau/Ass.** : Quelques réclamations par rapport aux bornes sous le tout venant. On attend pour faire la réception de chantier.
- **Visite de la station d'épuration** avec Philippe OREN : samedi 22 novembre 2014 à 11h00. Les conjoints peuvent venir.
- **Epandage des boues** : faites par un prestataire l'année dernière. Proposition est faite de demander l'intervention de la CUMA.
- **Compte rendu du Conseil d'école** par Marie-Claire MONNIN : Pas de classe de mer, projet de sorties piscine. Spectacle de Noël le 19/12/14. A la demande des parents, plus de devoirs le mardi soir, 1/3 des enfants en moins le mercredi. Pas de poste prévu par la CCA800 pour remplacer les ATSEM malades.
- **Compte rendu de la commission sécurité routière** par Nathalie PONTIUS et Liliane GREUSARD : on demande aux Conseillers de prévenir et mener des actions contre l'alcool et la vitesse au volant.
- **Compte rendu du CVS de l'éveil** : Le comité rappelle sa demande de mise en sécurité devant l'éveil.
- **Compte rendu de la commission animation** : Constatation d'une belle réussite pour le 11 novembre avec passage de plus de 100 personnes.
- A noter, **lumières manquantes** à l'église et à la salle pour tous.

Séance levée à 23h00.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 21 Novembre 2014

Mme le Maire,
Martine GRASSA.